

Master 2 PROFESSIONNEL mention Droit Notarial

Parcours Droit Rural

REFERENCE : 42AB/IB500F

Contrat de professionnalisation
Salariés

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2017-2018

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>Responsable pédagogique Hubert BOSSE-PLATIERE Professeur – Université de Bourgogne hubert.bosse-platiere@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistante de formation Isabelle SAUQUE / Tél : 03 80 39 38 29 isabelle.sauque@u-bourgogne.fr</p> <p>Ingénieur de formation Corine MACHURET / Tél : 03 80 39 53 31 corine.machuret@u-bourgogne.fr</p>
OBJECTIFS	
<p>Le Master 2 Droit Rural, co-habilité par L'université de Bourgogne Franche Comté et l'Université de Lyon 3 a pour objectif de former des juristes compétents maîtrisant le droit rural, dans ses différentes composantes, l'entreprise agricole, l'espace rural et le marché agricole.</p>	
PUBLIC	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salariés ▪ Contrat de professionnalisation, 	
LIEU	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Université de Bourgogne Franche Comté : campus de Mâcon ▪ Université de Lyon 3 : Campus de Bourg en Bresse pour l'UE Agriculture et droit de l'environnement et l'UE Droit de l'agroalimentaire 	
PRE-REQUIS	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudiants ayant validé la 1^{ère} année du Master 1 parcours droit notarial ou droit des affaires et à tout étudiant justifiant d'une 1^{ère} année dans un autre Master dans le domaine Droit-Administration sous réserve d'obtention d'un contrat de professionnalisation ▪ Le diplôme sera ouvert aux personnes exerçant une profession et qui souhaitent suivre la formation, à condition de justifier la possession d'un diplôme équivalent à la maîtrise ou une solide expérience professionnelle en rapport avec le contenu des matières composant le diplôme (fonctionnaires, cadres diplômés du secteur privé, représentants du monde associatif...). 	

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 406h sur 58 jours de cours (dont examens)
- Lieu de la formation : Université de Bourgogne – Campus Universitaire de Mâcon

SELECTION PEDAGOGIQUE

- Dates limites de dépôt des candidatures au SEFCA: 03 juin 2017
- Sélection pédagogique (examen des candidatures par la commission pédagogique) : 08 et 09 juin 2017
- Entretiens de sélection pour les candidats retenus lors de la commission : 22 juin 2017
- Recherche active d'une entreprise (sans attendre l'acceptation pédagogique)

Après accord de recrutement par une entreprise (et acceptation pédagogique)

- Téléchargement du dossier d'inscription administrative : u-bourgogne.fr / Site formations / Formation tout au long de la vie / Candidatures et inscriptions / Téléchargez votre dossier d'inscription administrative
- Inscription administrative auprès du SEFCA à la maison de l'université
- Le SEFCA envoie à l'entreprise : un devis, un programme et une convention de formation
- L'entreprise transmet les documents à son OPCA dans les 5 jours suivants le début du contrat
- Admission effective le jour de la signature du contrat dans la limite de la capacité d'accueil

RECRUTEMENT EN ENTREPRISE

Date limite de recrutement en entreprise : 07 septembre 2017

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES**Compétences acquises à l'issue de la formation :**

A ce titre , les objectifs scientifiques sont pluriels ; il s'agit pour les futurs professionnels du droit d'acquérir non seulement des connaissances approfondies en droit rural dans tous ses aspects mais aussi des compétences juridiques professionnelles, notamment : savoir rédiger les différents types d'acte en droit rural (bail rural, cession d'une entreprise agricole, donation...), savoir conseiller l'agriculteur sur le choix d'une société, suivre la gestion de l'entreprise....

Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

La formation a un double objectif professionnel :

- Devenir juriste ruraliste au sein de différentes entreprises ou organismes (Centre de gestion, avocats, notaires, chambre d'agriculture, syndicats agricoles, SAFER...)
- Pouvoir candidater à l'examen d'entrée aux Centres de formation professionnel des notaires (CFPN).